



Compte Rendu de l'Assemblée Générale de Sherpa France le 16/05/2015 à Foix

Le président Romain DESBRUERES accueille les délégués des différentes régions participant à l'AG ainsi que Monsieur André BARBARA représentant de l'IFCE. Après les formalités d'usage, émargement des délégués comptabilisation des pouvoirs, le quorum des membres étant atteint, l'assemblée peut débiter et pourra valablement délibérer.

Rappel de l'ordre du jour :

Présentation et vote du rapport moral et financier pour l'année 2014.

Changement d'adresse du siège social

Prévisions des actions des associations régionales pour l'année 2015

Fixation du montant de la cotisation pour l'année 2016

Intervention de Monsieur André BARBARA représentant de l'IFCE sur les dernières nouvelles (réglementation, appels à projets,...)

Renouvellement du tiers sortant du CA

Rapport moral : Romain DESBRUERES

De nombreux éleveurs et utilisateurs ont présenté des chevaux dans plusieurs salons : BORDEAUX. SIA PARIS. COURNON. EQUITALYON, TOULOUSE ainsi qu'à plusieurs manifestations organisées par des différents SHERPA Régionaux.

Les Championnats nationaux de BOUAN ont eu lieu les 23 et 24 août 2014 ils se sont parfaitement déroulés, toujours dans un esprit de compétition amicale.

Conscient de l'éloignement des membres des SHERPA Régionaux, il demande tout de même une meilleure implication de tous pour l'organisation des journées nationales de BOUAN. Ces dernières demandent une grande participation pour leur organisation.

Les deux numéros de la revue sont sortis en 2014 et dans les délais.

Rapport Financier du trésorier : Serge FAUCET

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 font apparaître un résultat négatif de 1225 euros très légèrement inférieur à celui de 2013. Serge FAUCET rappelle que pour des raisons administratives les comptes de 2013 et par conséquent ceux de 2014 ne sont pas définitifs (le changement d'adresse du siège social n'ayant pas été porté au PV de l'AG du 12 avril 2014, les formalités auprès de la Direction

sports sont restées incomplètes et n'ont pas permis d'obtenir le récépissé nécessaire pour que la Banque Postale nous délivre les relevés bancaires qui permettraient au cabinet d'expertise comptable FIDSUD-CDBA d'établir les comptes définitifs 2013 et 2014).

le changement d'adresse du siège de SHERPA FRANCE est adopté à l'unanimité ainsi que sa transcription dans les statuts (modification de l'article 2),

Les deux rapports sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

Intervention de Mr André BARBARA(IFCE)

Monsieur André BARBARA nous indique qu'il faut absolument faire une demande pour BOUAN, et il insiste pour que les appels à projet soient envoyés dans les délais. Il serait souhaitable que les régions élaborent des appels à projets (salons, manifestations) et les transmettent au SHERPA France, pour validation et transmission aux instances. Les régions peuvent payer des factures pour le compte du SHERPA France, qui remboursera en fonction des aides accordées. Ces aides seront à considérer en fonction de l'importance des actions.

Il souhaite fortement que cette démarche soit approfondie pour pouvoir en tenir un certain profil.

Les appels à projet sont pour 2015 au nombre de 5:

Catalogue informatif des étalons-

Revue SHERPA

Concours national de la race (Bouan)

Guide de pointage et de caractérisation

Rencontres techniques internationales de la race (séminaire avec SHERPA Italie, Pays Bas, Belgique)
budget previsionnel:47 193 €

Récapitulatif des dépenses par action

Postes de dépenses prévisionnels par action (par exemple : une action peut être composée de fournitures, temps de travail, prestations...) et durée des actions	Durée prévisionnelle de l'action (date fin)	Dépense prévisionnelle correspondante, en € HT ou TTC (1)	Taux de subvention maximal autorisé
Action 1 : Catalogue informatif des étalons	31/12/2015	7 043 €	30 %
Action 2 : Revue SHERPA France	31/12/2015	4 600 €	50 %
Action 3 : Journées nationales Bouan	31/12/2015	24 162 €	50 %
Action 4 : Guide de Pointage et de jugement	31/12/2015	7 588 €	50 %
Action 5 : conférence internationale	31/12/2015	3 800 €	80 %

André BARBARA conseille de contacter les élus du département de l'Ariège, pour les informer du déroulement actuel des demandes de subventions auprès de la FCT et de la SFET. Vu l'implication du SHERPA France sur tout le territoire national, une augmentation de la subvention du Conseil Général serait souhaitable. Il rappelle également que la Région a classé le Mérens dans les races menacées, suivant les règles européennes.

Commission du Studbook: Lilian RIVIERE

Plusieurs fois dans l'année, la commission s'est réunie, pour travailler sur la forme de la valorisation et le devenir de la race.

Explication sur la nouvelle réglementation des aides de la SFET, qui sera à considérer dans les différents concours d'élevage et d'utilisation. Mise en place et appel à projet d'une conférence internationale du MERENS à BOUAN 2015.

Nouvelle réglementation des concours SFET, à considérer par rapport aux concours actuels.

Grille de pointage SFET :

_Jugement = rôle démonstratif (informations à l'intention du public)

_Pointage = notes sur les animaux et les différents points de morphologie (cotation analytique)

Etude d'un classement type médaille (Or, Argent, Bronze) dans les concours locaux, pour la qualification du concours national de BOUAN. (Harmonisation des chevaux qualifiés)

L'IFCE étudie la faisabilité d'une création d'un livre généalogique du Mérens, avec octroie d'un N° SIRE, mais sans délivrance du carnet pour les chevaux nés d'étalons agréés en France aux éleveurs en Tchéquie. Si le cheval revient en France et seulement si le carnet SIRE pourrait alors lui être remis. Solution acceptable pour la valorisation et la protection de la race dans ce pays, dans la mesure où le ministère de l'agriculture Français, ne peut imposer une réglementation dans un autre pays.

Quitus est donné à la commission du Studbook pour poursuivre ses travaux sur la grille de pointage ainsi que sur la gestion des mérens en République Tchéque.

RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT :

Elena TEXIER fait savoir qu'elle démissionne à la fois de son poste de secrétaire et de son poste d'administratrice, les 6 membres du CA renouvelables en 2015 se représentent.

Jean Daniel BERGES est candidat en remplacement d'Elena, ce qui porte à 7 le nombre de postes à pourvoir.

PRESENTATION DU PARCOURS D'EXCELLENCE PAR MONSIEUR OLIVIER LAUTIER PRESIDENT DE LA FCT.

Monsieur Olivier LAUTIER président de la FCT étant absent cette présentation est annulée et reportée à une prochaine occasion.

Suite à l'AG et aux élections qui ont eu lieu le conseil d'administration s'est réuni et un nouveau bureau a été mis en place, Romain DESBRUERES démissionne de son poste de Président,

Jean-Daniel BERGES est élu à l'unanimité Présidents du SHERPA FRANCE.

COMPOSITION DU BUREAU DE SHERPA FRANCE		
Nom	Prénom	Fonction
BERGES	Jean-Daniel	Président
BOSC	Thierry	1er Vice-Président
VANARA	Isabelle	2 ^{ème} Vice-Président
LAFFITTE	Thierry	Secrétaire
FAUCET	Serge	Trésorier
CARRIERE	Célestin	Trésorier adjoint

FEUILLE DE PRESENCE			
NOM	Prénom	Région	Signature
FOISNEL	Sylviane	Midi-Pyrénées	X
BERGES	Jean-Daniel	Midi-Pyrénées	X
VANARA	Isabelle	ICL Ile de Fance	X
LAMIRAULT	Cécile	Auvergne	X
HUSTACHE	Laurent	Rhone-Alpes	X
RAPIN	Elisabeth	Rhone-Alpes	X
LEBOUCHER	Charles	Poitou-Charente	X
BART	Charlotte	Midi-Pyrénées	X
TEXIER	Elena	Midi-Pyrénées	X
FAUCET	Serge	Midi-Pyrénées	X
RIVIERE	Lilian	Midi-Pyrénées	X
BOSC	Thierry	Midi-Pyrénées	X

ALZIEU	Catherine	Midi-Pyrénées	X
CARRIERE	Mathieu	Midi-Pyrénées	X
LAFFITTE	Thierry	Midi-Pyrénées	X
ICRE	Didier	Midi-Pyrénées	X
DESBRUERES	Romain	Midi-Pyrénées	X
PAQUIN	Xavier	Midi-Pyrénées	X
POUVOIRS			
NOM	Prénom	Région	Mandataire
CARRIERE	Celestin	Midi-Pyrénées	CARRIERE.M
VANARA	Nathalie	Aquitaine	VANARA.Isabelle
LE NOAAIC	Philippe	Bretagne	VANARA.Isabelle
DENECHOU	Chantal	ICL Ile de France	VANARA.Isabelle

FIN DE L AG A 13 H 30